



FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

RADIOPROTECTION CLASSE VIRTUELLE - DPC 13002325022

Radioprotection des patients en odontologie en CLASSE VIRTUELLE - - PROGRAMME INTÉGRÉ (Revalidation Obligatoire - Formation validante)



Mise à jour du document le 12/07/2024

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Appliquer la réglementation sur la radioprotection des patients
- Maîtriser les connaissances attendues en radioprotection

A l'issue de l'évaluation finale de vos connaissances, vous obtiendrez l'attestation de radioprotection pour 10 ans (obligatoire depuis le 19/06/2009)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 : Inscription et règlement via le formulaire en ligne [ICI](#)

2 : Vous recevez un email de confirmation d'inscription

3 : Le lundi qui précède votre formation, vous recevrez par email votre convocation avec tous les éléments pour rejoindre votre classe virtuelle

4. Vous recevrez sous 7 jours après la formation, par email, votre attestation de présence et de règlement

FORMATEURS

Dr Patrick BONNE

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

30

DURÉE

1 journée de 7 heures

PROGRAMME

Module 1 : Les effets des radiations ionisantes sur l'organisme

- Définitions brèves des RX et leurs propriétés
- Conséquences au niveau de l'ADN
- Des mutations des cellules aux cancers :
 - > Les effets déterministes
 - > Les effets stochastiques
 - > Les effets tératogènes

Module 2 : Comparaisons des doses naturelles avec les doses en radiodiagnostic

- Les doses naturelles
- Retro alvéolaires argentiques/numériques, status en paro, panoramique, Cone Beam, téléradio, scanner

Module 3 : Les principes fondamentaux de la radioprotection des patients

- La justification : explications et critères
 - Selon le guide ASN 2006 chapitre 2 pour les examens 2D
 - Selon le guide pour Cone Beam ADF 2015 pour la 3D
- L'optimisation : principe ALARA et ALADA
- La limitation

Module 4 : Les obligations à respecter pour l'utilisation des RX :

- À chaque cliché
- Les dosimètres
- La PCR
- Les affichages, la signalétique
- Les aménagements de la structure
- Les contrôles des générateurs et leurs périodicités

Module 5 : Savoir présenter et expliquer la radioprotection aux patients et aux salariés

- Les arguments
 - Pour les enfants
 - Pour les femmes enceintes
 - Pour les patients traités en radiothérapie

Module 6 : Bonnes astuces pour réussir tous ses clichés en fonction des différents appareils

- Les bons réglages
- Les limiteurs de champs
- Les techniques de substitution

TARIF

793€

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

793 €

CALENDRIER

PROGRAMMES INTÉGRÉS :

- **03 octobre 2024**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle + grilles d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)**
- **12 décembre 2024**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle + grilles d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)**

Chaque **programme intégré** comprend :

- une **action de formation continue**, sous forme de **CLASSE VIRTUELLE**, d'une **durée de 7 heures**
- une **action d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)** sous forme de **grille à compléter en ligne**, en amont de la formation et en aval de la formation.

En intra :

Sur demande (formation@ufsbd.fr)

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En cours de formation: le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants : 97%** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **54 stagiaires formés** (calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois)

FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

Pour les praticiens libéraux > FIF PL : à hauteur de 250 €*

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL fifpl.fr au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements et dossier de prise en charge sur www.opcoep.fr

*Formation susceptible d'être prise en charge

TUTORIELS PRISE EN CHARGE

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

[Tutoriel FIFPL](#)

[Tutoriel OPCO EP](#)

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

VALIDATION

Une attestation de formation à la radioprotection des patients exposés aux rayonnements ionisants, valable 10 ans, vous sera envoyée par email dans les 7 jours qui suivent la formation.

SPÉCIALITÉ

Réglementaire

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat